



DOMINION WATER RESERVES CORP.

1188 Ave. Union, bureau 609
Montréal (QC) H3B 0E5

Avis de convocation à l'assemblée annuelle et extraordinaire des actionnaires

AVIS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ que l'assemblée annuelle et extraordinaire des actionnaires (l'« assemblée ») de Dominion Water Reserves Corp. (la « société ») prévue pour le 18 novembre 2022 à 11h00 (HNE) au 1000 Sherbrooke Ouest, 27ième étage, Montréal (Québec) H3A 3G4.

La société offre aux actionnaires la possibilité d'écouter et de participer à l'assemblée en temps réel par conférence téléphonique comme suit :

- Lien de l'assemblée : <https://mcmillan.webex.com/mcmillan/j.php?MTID=m5edadc136ed8240a1baaab938ff33357>
- Numéro au Canada : **1-416-915-6530**
- Numéro sans frais au Canada : **1-855-244-8677**
- Numéro sans frais au É-U : **1-855-282-6330**
- Code d'accès des participants : **2633 618 5215**

LA SOCIÉTÉ ENCOURAGE TOUS LES ACTIONNAIRES À VOTER LEURS ACTIONS PAR PROCURATION.

L'assemblée est tenue aux fins suivantes :

1. Présenter les états financiers de la société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021 ainsi que le rapport des auditeurs s'y rapportant;
2. Adopter une résolution fixant le nombre de membres du conseil d'administration de la société à six (6);
3. Élire les administrateurs pour l'année en cours;
4. Nommer les vérificateurs de la société pour l'année en cours et autoriser les administrateurs à fixer la rémunération de ceux-ci;
5. Examiner, et si cela est jugé approprié, adopter, avec ou sans modification, une résolution ordinaire pour ratifier et confirmer les règlements intérieurs de la société;
6. Examiner et, s'ils le jugent opportun, à adopter une résolution spéciale autorisant la société à approuver des statuts de modification pour changer le nom de la société à « Groupe Prime Drink Corp. / Prime Drink Group Corp. », ou à tout autre nom que le conseil juge approprié et qui pourrait être approuvé par les autorités réglementaires; et
7. Traiter de toute autre question qui pourrait être valablement soumise à l'assemblée ou tout ajournement de celle-ci.

Un exemplaire des rapports annuels de gestion, des états financiers et du rapport des vérificateurs pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021 est disponible sur le site www.sedar.com sous le profil de Dominion Water Reserves Corp., dans la section des documents soumis. Cette circulaire comprend des informations supplémentaires sur les questions qui seront abordées lors de l'assemblée et, à ce titre, elle fait partie intégrante du présent avis.

Montréal, le 20 octobre 2022.

PAR ORDRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

(s) Olivier Primeau

Olivier Primeau, Chef de la direction

IMPORTANT

(1) Seuls les détenteurs d'actions ordinaires de la société inscrits à la fermeture des bureaux le 14 octobre 2022 ont le droit de recevoir un avis de convocation à l'assemblée, ou qui deviennent ultérieurement actionnaires et se conforment aux dispositions de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*, ont le droit de voter à l'assemblée.

(2) Il est préférable que le plus grand nombre possible d'actions soient représentées à l'Assemblée. Si vous ne prévoyez pas assister à l'assemblée et souhaitez que vos actions soient représentées, veuillez remplir le formulaire de procuration ci-joint et le retourner dès que possible dans l'enveloppe prévue à cette fin. Afin d'être valides, toutes les procurations doivent être reçues par Services aux investisseurs Computershare Inc. l'agent de transfert de la Société, au Département de Proxy, 100 University Avenue, 8^{ième} étage, Toronto (Ontario) Canada M5J 2Y1, au moins 48 heures avant l'assemblée (soit avant 11 h (heure normale de l'Est) le 16 novembre 2022 ou toute reprise de celle-ci en cas d'ajournement). Les procurations tardives peuvent être acceptées ou rejetées par le président de l'assemblée, à sa discrétion, et le président n'est pas tenu d'accepter ou de rejeter une procuration tardive particulière.

La société recommande fortement aux actionnaires d'examiner les documents relatifs à l'assemblée avant de voter.